

GUIDE POUR SOUMETTRE UN ORGANISME



**JEUNES
PHILANTHROPES**
DE QUÉBEC

Présenté par le comité des dons

À chaque fin d'année, les membres du comité des dons auront le mandat de sélectionner, en vertu des orientations et des critères d'admissibilité et de sélection des valeurs des Jeunes Philanthropes de Québec, un organisme à but non lucratif (OBNL) ayant un impact direct et un effet positif auprès des jeunes de la grande région de Québec.

Les OBNL qui œuvrent auprès des jeunes seront donc invités à déposer une demande, afin de bénéficier d'un appui financier.

Les OBNL désirant soumettre une demande au comité des dons des JPQ doivent compléter le formulaire de demande en ligne disponible au <http://jeunesphilanthropes.com/>.

Avant de soumettre une demande, lisez attentivement les critères d'admissibilité et de sélection qui suivent.





CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Afin d'être considérée admissible, une demande de soutien doit remplir tous les critères suivants :

1. Être déposée de manière complète et exclusivement par le biais du formulaire en ligne des JPQ
<http://www.jeunesphilanthropes.com/>.
2. Toute demande devra suivre les étapes du processus de traitement des demandes et respecter les délais et dates importantes présentés dans ce guide aux pages 6 à 8. Toute demande déposée à l'extérieur de ces délais ne sera pas admise.
3. Le soutien financier sera remis à un OBNL dûment enregistré et dont le statut est en vigueur.
4. L'organisme devra avoir un impact direct et un effet positif auprès des jeunes de la grande région de Québec.
5. L'organisme doit disposer d'un conseil d'administration et d'une structure bénévole.
6. L'organisme doit faire preuve de transparence et fournir des états financiers.
7. Aucun organisme déficitaire ne sera choisi.
8. Divulguer le ratio de frais de gestion (RFG).



**JEUNES
PHILANTHROPES
DE QUÉBEC**

CRITÈRES DE SÉLECTION

Toute demande considérée admissible sera automatiquement étudiée en fonction des critères de sélection qui suivent afin de déterminer les bénéficiaires du don.

Les JPQ privilégieront de supporter financièrement les organismes qui répondent aux critères de sélection suivants:

1. Avoir un impact ou profiter **au plus grand nombre** de jeunes possible dans la grande région de Québec.
2. Avoir une **répartition des dépenses d'administration** jugée raisonnable par le comité des dons. Celles-ci devraient idéalement être les plus basses possible, sauf dans des circonstances particulières.

La remise du don se fera à la suite de l'événement-bénéfice. Veuillez noter que chaque année, les JPQ organisent 3 événements-bénéfices : Le Bal philanthropique (en octobre), le Cocktail-bénéfice (en mai) et le Midi de la philanthropie (en novembre).* Les JPQ remettent 75 % des profits réalisés à chaque événement à un organisme différent de la région de Québec ayant un impact direct et un effet positif auprès des jeunes. Trois organismes de la région recevront donc un don annuellement. Les 25 % restants sont versés au fonds de dotation. Le rendement des placements des 25 % permettra de financer un projet pour les jeunes à tous les 5 ans. Toute information dans la présente est sujette à changement prenant effet suite à l'émission d'un avis communiqué par les JPQ sur le site <http://www.jeunesphilanthropes.com/>.



MODALITÉS DU SOUTIEN FINANCIER

Chaque organisme recevra une enveloppe budgétaire prédéterminée et distincte.

1. Un seul soutien financier par année de référence (1^{er} juin au 31 mai de chaque année en cours), par OBNL, pourra être octroyé.
2. Le montant remis à l'OBNL sera déterminé en fonction des profits amassés lors des événements-bénéfices de l'organisation.
3. Un OBNL pourra bénéficier du soutien financier des JPQ jusqu'à concurrence de deux années consécutives, sous réserve de répondre aux orientations et des critères d'admissibilité et de sélection des valeurs des Jeunes Philanthropes de Québec.
4. Un délai d'une année suivant la fin de l'année en cours pour laquelle le soutien financier des JPQ aura été reçu est exigée pour être admissible de nouveau au soutien si l'OBNL est retenu pour deux années consécutives.
5. Le dépôt d'une nouvelle demande de soutien (formulaire de demande en ligne) est requis pour chaque projet distinct. Chaque nouvelle demande sera évaluée selon les critères en vigueur.
6. Les sommes remises à l'OBNL doivent être dédiées au soutien de l'organisme pour un projet soutenant la jeunesse et non de son administration.
7. L'organisme bénéficiaire devra accepter de fournir les résultats de l'aide financière et déclarer l'exonération de responsabilité et l'autorisation de publication de ceux-ci.
8. Par souci de transparence, tout membre du comité des dons ayant un lien avec un OBNL présentant une demande sera exclu.



PROCESSUS DE TRAITEMENT DES DEMANDES

DATES IMPORTANTES

(Toutes les dates indiquées dans la présente sont sujettes à changement effectif suivant un avis communiqué par le regroupement des Jeunes Philanthropes dans un délai raisonnable sur le site <http://www.jeunesphilanthropes.com/>)



Du 15 novembre au 15 décembre

Période de dépôt des demandes par le biais du formulaire en ligne. À l'expiration de cette période, aucune demande ne sera acceptée.

Du 15 décembre au 31 décembre

Période d'analyse par le comité des dons. Le comité analyse les demandes reçues et s'assure que les critères d'admissibilité sont respectés. Au cours de cette période, l'organisme peut entrer en communication avec les organismes ayant soumis une demande pour obtenir de l'information supplémentaire.

Du 1^{er} janvier au 15 janvier

Sélection des organismes par le comité des dons.

À la mi-février

Annonce de la décision à tous les organismes ayant déposé une demande.



**JEUNES
PHILANTHROPES
DE QUÉBEC**

À propos du Cocktail-bénéfice - Mai

Le cocktail-bénéfice des Jeunes Philanthropes de Québec est un événement qui a pour objectif de rendre la philanthropie agréable et accessible au plus grand nombre dans un contexte convivial et ludique.

À propos du Bal Philanthropique – Octobre

Le Bal Philanthropique a été créé dans le but de réunir un grand nombre de jeunes professionnels à un événement festif unique et grandiose ayant comme objectif de faire rayonner la philanthropie au sein de cette communauté.

Le Bal est une soirée V.I.P. où les JPQ déroulent le tapis rouge pour accueillir quelques centaines de gens d'affaires et philanthropes de la région à un événement sur invitation seulement, qui se veut sélect et glamour.

À propos du Midi de la philanthropie - Novembre

Près de 150 jeunes professionnels et ambassadeurs de la philanthropie à Québec se donnent rendez-vous pour échanger et partager leurs expériences en matière d'engagement social et communautaire. Organisé par les JPQ, le Midi de la philanthropie a pour but premier de mobiliser des jeunes professionnels autour d'un dîner-conférence.

